

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante \$0.12

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

Dernier Avis.

Nous rappelons à nos abonnés retardataires qui n'ont pas encore tenu compte de notre avis, que le 20 courant, que nous retrancherons de nos listes...

A partir du 20 novembre courant (le semestre expirant le 15) tous les abonnés qui nous devront huit mois seront, sans exception aucune, retranchés de nos listes.

Puis à l'avenir, tous les abonnés qui n'auront pas payé leur souscription trois mois après l'expiration de l'année, seront aussi retranchés, sans autre avis préalable.

Enfin, à partir du 15 novembre prochain, l'envoi des numéros sera gratuitement aux sociétés littéraires, aux clubs, cercles etc., sera suspendu, — un abonné n'étant pas plus tenu de faire cadeau de son journal qu'un marchand de ses effets et un avocat de ses conseils.

QUEBEC,

MARDI, 16 NOVEMBRE 1869.

Nouvelles du Jour.

Une réaction commence à se produire dans la presse en faveur de Sir Francis Hincks.

Il faut enterrer le passé, dit le Star, et ne plus juger le nouveau ministre des finances que par ses actes. Il est peut-être l'homme de la situation. Sa conduite sur la question des banques lui donnera ou lui enlèvera l'estime de la population.

Il n'y a là rien que de juste et de sensé. L'opinion ne doit juger des hommes politiques que par l'usage qu'elle peut en faire, le bénéfice qu'elle doit en tirer. Des gens sans patriotisme peuvent à l'occasion lui rendre de grands services, tandis que des citoyens pleins de bonne volonté ne feraient que conduire le pays à l'abîme. Croire qu'il y a des gens qui servent le public pour le plaisir de le servir, c'est tomber dans la plus dangereuse des illusions. Il faut surtout viser à mettre à la tête des affaires des hommes intelligents, persuadés qu'ils ne sont pas à cause de cela plus coquins que d'autres. Ce qu'il faut craindre par-dessus tout, ce sont les incapacités : leur sottise n'étant jamais une garantie de probité.

Du reste, en général, les très-honnêtes gens ont trop de peine à se tirer d'affaire eux-mêmes pour être utiles aux autres.

Le Leader demandant la tête de M. Richards, c'est une raison suffisante pour que le Telegraph défende ce malheureux ministre. Il invente ou révèle à ce propos une sombre trame. Sir Francis Hincks, dont on croit sentir un peu partout la main de ce temps-ci, serait au fond de l'affaire. Il aurait organisé cette machination afin d'affaiblir le ministère de M. Sandfield Macdonald en le privant du concours de M. Richards.

Les objections à la théorie du Telegraph ne manquent pas. Comment M. Richards, dont l'impopularité est évidente, peut-il être une si grande force pour le ministère Macdonald? Quel intérêt peut avoir Sir Francis à jouer pièce à M. Sandfield Macdonald, et pourquoi courrait-il le risque de se brouiller avec lui pour un objet si futile?

Sir Francis et M. Sandfield sont deux hommes très-intelligents, très-adroits—deux assises du même édifice—et qui sont plus prêts de s'entendre que de se quereller. M. Richards ne fait absolument rien à l'affaire. Qu'il reste, parte, s'élève dans les airs ou nage en plein courant, cela n'intéresse que lui-même, et c'est en vain que le Telegraph veut le grandir outre mesure.

Ce ne sera que lundi que le cabinet fédéral s'occupera des vacances à remplir. MM. Dunkin et Morris prendront possession de leurs fonctions respectives; mais ce ne sera que le premier décembre que M. Langevin passera du département du Secrétaire d'Etat à celui des Travaux Publics.

Le Mercury annonce que le gouvernement provincial poursuit la Corporation de Québec pour le paiement de la taxe des écoles.

L'échevin Hall conteste la légalité de l'élection de M. Hossack comme procureur.—M. Hossack ne résidant pas dans les limites de la Cité.

Informations.

On lit dans la Minerve: Le Times de New York nous apprend que M. Aubin, depuis quelque temps aux Etats-Unis, a été présenté vendredi au Président, et qu'il s'est entretenu fort longuement avec lui.

L'Hon. M. Macdougall et ses compagnons ont dû arriver à Winnipeg vers le 31 octobre. Les nouvelles mettent de 18 à 20 jours à nous parvenir de là. Nous devons donc attendre encore huit jours avant que de connaître les péripéties de leur voyage.

Mais nous en savons assez long dès aujourd'hui pour annoncer que leur marche, à partir de Pembina, n'a pas été sans inconvénient. Il y a longtemps que quelques intriguants cherchent à prévenir la population de la Rivière-Rouge contre l'occupation canadienne de ce territoire. C'est surtout sur l'imaginaire des canadiens-français et des mépris-canadiens que la propagande a fait plus d'effets, au moyen du fantôme de la taxe et de la confiscation des terres.

La crainte de ce dernier malheur surtout a fait soulever une partie de la population française et métisse, qui s'est portée dernièrement en corps contre le parti de travailleurs de M. Web, chargés d'explorer aux environs de Fort Garry, là les forêts de suspendre leurs travaux et malgré les efforts des juges Cowan et Goulet, du gouverneur McTavish, des autorités religieuses de St. Boniface, ils ne voulaient point entendre raison et ils persistèrent dans leur violence.

Un autre indice de l'état des esprits, c'est que sur une autre ligne de travaux, au chemin du Lac-des-Bois, les employés de M. Snow, qui vient d'arriver à Toronto, se mirent en grève et exigèrent au bout de temps que leur temps d'arrêt courut pour le salaire; M. Snow s'y refusa; ses hommes l'empoignèrent et le menèrent à la rivière. Ils se mirent à le plonger dans

l'onde assez froide et l'auraient probablement noyé, s'il n'eut enfin consenti à accepter leurs demandes.

C'est dans ces dispositions d'esprit que les mépris se mirent en frais de recevoir l'Hon. M. McDougall à leur façon. Ils se formèrent en bande de trente à quarante hommes et s'échelonnèrent à Stinking River, Scotchling River et Pembina pour arrêter le Lieutenant-Gouverneur et ses conseillers au passage. Le 19 novembre, ils obstruèrent le chemin de Stinking River au moyen d'une barrière en règle et établirent un système d'examen personnel. Personne ne passait sans être visité et ceux qui leur déplaisaient étaient obligés de retourner sur leurs pas.

Le Conseil d'Assiniboine s'assembla, mais il ne put obtenir aucune concession des insurgés. Quand l'Hon. M. McDougall et sa caravane arrivèrent à Pembina, les Métis lui présentèrent un ultimatum, contenant diverses conditions, que le Gouverneur devait signer avant que de passer outre. Nous n'avons aucune nouvelle directe de la manière dont les choses se sont passées; mais il paraît que le rôle de pacificateur a été joué, en cette circonstance, par M. Provancher. Les Métis furent agréablement surpris de trouver parmi leurs futurs ministres un homme qui parlait leur langue. Leur Secrétaire Provincial entra en pourparlers avec ses administrés. Il leur fit comprendre qu'aucun de leurs droits et privilèges ne leur serait enlevé. Il parvint à triompher de leurs préjugés. L'accord se fit et ceux qui étaient venus pour scalpeler le nouveau Lieutenant-Gouverneur le conduisirent en triomphe à Winnipeg.

Ontario, dit la Minerve, vient de donner un bon exemple. Dans le bill que le gouvernement local a repris de la dernière session sur les écoles primaires, il y a une clause qui se lit comme suit:

Le minimum du salaire d'un maître d'école de première classe ne sera pas au dessous de trois cents piastres par année; celui d'un maître d'école de seconde classe, de pas moins de deux cents piastres par année. Le minimum du salaire d'une maîtresse d'école de première classe sera de deux cents piastres par année; celui d'une de 2me classe de cent soixante piastres par année; celui d'une de 3me classe de cent vingt-cinq piastres.

On lit dans la Constitutionnel: Le volume de poésies de M. Benj. Sulte paraîtra cette semaine chez Senécal, à Montréal. C'est un beau petit volume dans un format original.

La première livraison de l'Histoire des Trois-Rivières est retardée de quelques semaines par des raisons indépendantes de la volonté de l'auteur. Mais nous pouvons dire que l'ouvrage progresse et que les lecteurs n'y perdent rien pour attendre.

La commission d'arpentiers provinciaux nommée, le printemps dernier, pour faire l'exploration d'une partie du territoire du St. Maurice a été obligée d'arrêter ses travaux, à l'approche de la saison d'hiver. M. Arcand est de retour en cette ville depuis mercredi dernier et les autres personnes qui faisaient partie de l'expédition sont aussi descendues.

Les nouvelles de l'élection de Torrens ure dit le Nouveau-Monde, qui a eu lieu samedi, sont encore fort incomplètes, mais on sait que la victoire a été si vivement disputée et l'on ignore quel parti est sorti vainqueur de la lutte. Les villes ont voté en masse pour la Confédération, tandis que les campagnes ont voté presque unanimement en sens contraire.

Nouvelles Diverses.

—Les jésuites triomphent. Le père Hyacinthe, de l'Ordre des Carmes, va être remplacé par la prédication de l'Arvent, à Notre-Dame, par le père Monabré, de la Société de Jésus.

—Les petits séminaires, les grands séminaires de la plupart des diocèses, les collèges libres

d'Amiens, de la Grande-Sauve près Bordeaux, de Poitiers, de Vaingard et de la rue des Postes à Paris, sans compter d'autres établissements moins connus, sont dirigés par les jésuites. A Notre-Dame, ils occupent la chaire l'Arvent et le Carême. C'est une véritable invasion des chaires importantes de l'Eglise par cet ordre fameux, qui, s'il continue sa marche, va se trouver en mesure de lutter avec l'Université française.

—C'est à tort qu'il a été dit que Mgr Ketteler, évêque de Mayence, était le rédacteur de l'adresse aux évêques allemands réunis à Fulda; il paraît, au contraire, que ce prélat fait partie de la minorité des prélats germaniques attachés aux doctrines ultramontaines.

—Il vient de paraître au Japon, une histoire, en langue japonaise, du Parlement anglais, compilée d'après Moy, Hallam, Macaulay et autres historiens anglais de premier ordre.

—C'est une publication d'actualité et un enseignement pour ce pays, où vient de s'établir une sorte de régime représentatif.

—Le Standard annonce que l'on vient de trouver le moyen d'imprimer des photographies avec du l'encore typographique.

Nécessairement, les photographies soumises à ce procédé devaient aussi inaltérables que les caractères imprimés, et on les obtient si facilement que douze mille épreuves d'une seule plaque peuvent être tirées en une journée.

—L'idée de faire voter le peuple de Paris pour des candidats qui refuseront le serment constitutionnel est une idée qui semble vouloir gagner du terrain. Le Parisien, qui aime le changement, ne sera point fâché de sortir des irrécouvrables pour tomber dans les insurrections; ça le changera un peu. Il n'est déjà pas trop content des premiers. L'opposition aurait l'intention de porter sur sa liste d'insurrections les sommités du parti républicain qui jusqu'à présent ont refusé le serment. Cependant, un certain antagonisme s'élève entre les deux camps démocratiques au sujet de cette liste. Le Recueil ne veut point des hommes du Rappel; il est d'avis que ce journal porte trop de gens de sa famille et de sa rédaction. M. Rochefort lui-même est mis en avant par la feuille hugolâtre; pour prouver que l'homme à la Lanterne, qui a été employé du gouvernement et qui a prêté dernièrement le serment constitutionnel, est néanmoins un insurrectionnaire, M. Paul Maurice a écrit dans le Rappel des choses qui font dresser les cheveux sur la tête des honnêtes gens. M. Desseigne ne donne point dans ces escobarderies, et il a bien raison. M. Rochefort va trouver en lui un rude adversaire. Les chances de ce candidat sont, au reste, très-diminuées; la maison Hugo tout entière est en bas. J'ai tout lieu de croire que les hommes du Recueil tomberont ceux du Rappel.

Cette disposition du parti révolutionnaire à lâcher M. Rochefort s'explique fort bien d'ailleurs. Je pense qu'on ne s'est point fait illusion à l'étranger, et particulièrement à Londres, où l'on a tant de bon sens, sur la valeur toute relative de ce radevilliste. Le mérite de M. Rochefort, c'est d'avoir été le premier à dire des injures au gouvernement et à ses fonctionnaires. Je n'en veux pas rechercher la raison; je crois qu'il avait dans un théâtre une protégée qu'on n'a pas poussée assez vite. Pour ce grief ou pour un autre, cet homme, qui a du fiel, s'est tourné contre l'Empire et s'est mis à le traquer. C'était nouveau et hardi. On a fait un succès à cet audacieux. Mais depuis qu'il a inauguré ce genre de littérature politique, M. Rochefort a trouvé quantité d'imitateurs; il a même été dépassé par des écrivains qui ont sur lui l'avantage du talent, du style et surtout l'avantage de n'être pas à Bruxelles. M. Rochefort donc est très-démuni; il a moins de chances que jamais d'être élu.

—Si vous voyez Louis B'ne à Londres, —écrivait Béranger à Mme Rattazzi, —dites lui mille

choses de ma part; son Histoire de dix ans est un chef-d'œuvre. Je suis tout fier de penser que c'est moi qui l'ai découvert, "cet enfant sublime," comme l'a dit Chateaubriand. Il écrit comme Voltaire et raconte comme Saint-Simon. Oui, c'est moi qui l'ai mis dans sa voie; demandez-le lui. C'est une des organisations les plus complètes que je connaisse.

—On ménage, écrit-on du Caire, une grande surprise aux invités à l'inauguration du canal. Il ne s'agit de rien moins que d'une excursion à l'île d'Eléphantine, où est le monument du Nilomètre des anciens Egyptiens.

Ce monument n'a pas été visité depuis 1799. Le caravane des curieux sera nombreuse. Bon nombre de hauts personnages du pays et beaucoup d'étrangers venus à Port Said, s'empresseront de prêter d'une occasion qui ne se rencontrera pas deux fois, pour voir les gigantesques blocs calcaires qui forment en cet endroit les rives du Nil.

—C'est une promenade qui s'étendra presque jusqu'au tropique du Cancer, car c'est à Syène que l'on irait.

L'île de d'Eléphantine, en arabe Djasiret El Sag (île des fleurs), est un véritable jardin des tropiques, riant, fleuri, et d'une végétation qui égale celle des Antilles.

Elle a 1,500 mètres de longueur sur 300 de largeur. C'est là que se trouve le Nilomètre.

Mis à découvert lors de l'expédition française en Egypte le Nilomètre, dont l'existence remontait à plusieurs centaines d'années avant Jésus-Christ, est encore aujourd'hui en état suffisant de conservation pour laisser voir les époques où ont été constatées les grandes crues du fleuve.

Le monument du Nilomètre consiste dans un puits construit en pierres de taille, sur les parois duquel sont marquées, par des rainures d'un centimètre de profondeur, ayant des divisions égales à nos millimètres, les coulées de la crue du Nil, comme aussi ses plus basses eaux.

Ce puits communique avec le fleuve. L'eau croît ou décroît, selon que s'élève ou s'abaisse le niveau du Nil. Sur la ramure la plus élevée est inscrit le caractère numérique grec KL (24) 24 coudées; maximum de l'élevation des eaux du Nil.

24 coudées peuvent évaluer 12 mètres environ.

La Gazette de Madrid publie un long rapport officiel sur l'insurrection républicaine. Grâce à ce document, il n'est pas possible de méconnaître l'importance du mouvement insurrectionnel qui vient d'être réprimé. D'après un calcul approximatif, et en moyenne, on a mis sous les armes plus de 40 mille hommes. Des pertes sensibles ont été subies par l'armée, la garde civile, les carabiniers et les volontaires pendant la lutte. On compte quatre généraux, 15 officiers et 91 soldats tués; neuf généraux, 61 officiers et 449 soldats blessés. On ne peut pas préciser exactement les pertes des insurgés, sur tout celles en blessés, dont la majeure partie se cachent dans leurs maisons. Il a été fait dans les combats 13,000 prisonniers insurgés.

—Les interrogatoires de Troppmann touchent à leur fin.

Il s'est montré très-impressionné par l'insurrection, et, bien que M. Douet d'Arny n'ait pu lui arracher aucun aveu formel, il a obtenu de grands éclaircissements, dont les sources de la cour d'assises nous fourniront les preuves.

On pense que cette semaine verra se clore l'insurrection, et que M. Douet d'Arny remettra le dossier à la chambre des mises en accusation au commencement de la semaine prochaine.

—Une fois ce pas fait, les débats ne tarderont pas à s'ouvrir.

—On vient de publier une statistique fort intéressante sur le nombre des fabriques et des ouvriers en Angleterre.

Les fabriques de coton sont au nombre de 2,405 employant 152,656 hommes et 294,396 femmes.

1,420 fabriques de laine employent 52,000 ouvriers et presque 50,000 ouvrières.

587 manufactures de soieries occupent presque 12,000 travailleurs.

Enfin le nombre total des fabriques en Angleterre et dans le pays de Galles est de 5,698, comprenant 278,788 ouvriers et 390,880 femmes.

En Ecosse, il y a 507 manufactures, donnant de l'ouvrage à 30,000 travailleurs et 82,000 ouvrières.

En Irlande, on compte 198 fabriques, employant 22,622 hommes et 50,301 femmes.

—Il suffisait d'avoir vu une seule fois lord Derby pour ne l'oublier jamais. Il y avait de l'aigle dans sa physionomie. Son front large et fuyant, son nez fort et crochu, son oeil profond et plein d'éclairs, tout jusqu'à son collier de poils fauves, lui donnait quelque ressemblance avec un oiseau de proie.

S'il existait en ce monde deux natures dissemblables, c'étaient assurément celles du père et du fils, celui-ci froid, raisonneur, utilitaire; celui-là vif, bouillant, chevaleresque.

Un ami disait un jour à lord Derby: —Pourquoi n'avez-vous pas envoyé à lord Stanley votre traduction de l'Iliade?

—J'attends pour cela, répondit le comte, qu'elle soit traduite en prose et imprimée sous la forme de Livre bleu.

Telle est l'opinion que le père avait du fils. Voici maintenant ce que le fils pensait du père. Une personne s'était écriée que le comte de Derby était un grand homme d'Etat. Lord Stanley répondit: —Mon père serait, en effet, un homme extrêmement capable, —s'il connaissait la moindre chose.

Ces deux anecdotes sont très-caractéristiques. Sous une forme exagérée, elles sont, cependant, l'expression vraie du mépris de lord Derby pour l'esprit positif de son fils et du peu de cas que faisait lord Stanley des brillantes qualités de son père.

Choses et autres.

—Un mot attribué à M. Thiers. Quelqu'un lui demandait, il y a peu de jours: —Qu'est-ce que vous nous direz à la Chambre cette année?

—Rien. —Comment, rien? —Oui, rien? —Mais pourquoi? —Mais, parce qu'il est d'usage de ne pas faire du bruit dans la Chambre d'un malade.

—Finn, le bouffon géant des Irlandais, reçut un jour un cartel d'un terrible géant écossais qu'il ne connaissait que de réputation. Bien que Finn fut Irlandais, il reculait devant l'idée d'un combat avec un homme aussi redoutable que son antagoniste. Il fit part de ses craintes à sa femme.

—Comment puis-je faire pour éviter cette lutte? demanda-t-il.

—C'est bien simple, répondit la femme du géant. Etendis toi de tout ton long dans le berceau, à la place du bébé.

Finn obéit. Il va sans dire que les membres du géant dépassaient de toutes parts le berceau de l'enfant.

Pendant ce temps, la femme se mit à préparer un gâteau dans lequel elle cacha une grosse barre de fer.

—Pan! pan! —Entrez. Le terrible géant écossais fit son apparition. —M. Finn, s'il vous plaît? demanda-t-il.

—Il vient de sortir, mais il ne tardera pas à rentrer. Donnez-vous la peine de vous assoir. Voulez-vous accepter un morceau de ce gâteau? Le géant accepta; mais il fit un grimace horrible en retirant de sa bouche deux dents brisées.

—Sacré! qu'est-ce que cela veut dire? —Finn ne pourrait manger ce gâteau s'il n'était assis dur.

—La figure du géant s'allongea.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 16 NOVEMBRE 1869.

JULIA

PAR

ADOLPHE BELOT.

(Suite.)

—En effet. —J'ai eu à m'occuper de cet homme; il s'est sauvé, en dernier lieu, du bagne de Brest; il est à Paris depuis trois mois et la police le recherche sans pouvoir le trouver.

—On a découvert sa demeure depuis hier, et je l'ai arrêté ce matin. Il est en ce moment à la Conciergerie.

—Je vous fais compliment de cette arrestation. —Vibert s'inclina.

—Et, continua M. Gourbet, c'est Langlade qui aurait assassiné Maurice Vidal? Qu'est-ce que vous lui fait supposer?

Vibert raconta au juge d'instruction les détails de l'arrestation du forçat et lui fit part des aveux obtenus de Soleil-Couchant.

—Oui, dit le juge d'instruction lorsque Vibert eut fini de parler, nous avons enfin trouvé l'assassin, grâce à votre perspicacité.

—Oh! monsieur, répliqua Vibert, ne parlons pas de ma perspicacité, elle est en défaut au contraire. C'est le hasard seul qui m'a servi.

—Non, monsieur. —Parce que vous aviez soupçonné Savari et que vous vous êtes trompé. .... affaire d'amour-propre.

—S'il s'agissait de mon amour-propre, j'en ferais bon marché, murmura Vibert sans que M. Gourbet l'entendit. Mais c'est plus grave pour moi, ajouta-t-il en soupirant.

Pendant ce court monologue, le juge d'instruction s'était retourné vers son greffier et lui avait dit: —Monsieur Cordier, donnez-moi, je vous prie, le procès verbal de l'interrogatoire subi au mois d'octobre dernier par le prévenu Albert Savari; vous devez en avoir une copie.

—Oui, monsieur, fit le petit homme sec. —Je m'y glisse vers une longue rangée de cartons verts posés sur des tablettes; il en prit un sans hésiter, l'ouvrit et en retira un dossier qu'il remit au juge d'instruction. Un automate n'aurait pas exécuté ce mouvement avec plus de précision.

Au bout d'un instant de lecture, M. Gourbet se tourna vers Vibert et lui dit: —Langlade est coupable; nous ne pouvons concevoir le moindre doute à ce sujet. Et cependant, voyez comme la justice peut facilement s'égarer. Beaucoup de mes collègues, et des plus consciencieux, des plus prudents, auraient trouvé, dans cet interrogatoire que je viens de relire avec soin, dix raisons pour conclure à l'envoi de Savari en cour d'assises. Je ne vous en citerai qu'une: ces billets souscrits à Maurice Vidal et trouvés chez le prévenu. Vous expliquez-vous cela?

—Oui, dit Vibert, si Savari les a payés, comme le lui soutient.

—Mais il découle de tout cet interrogatoire, fit observer le juge d'instruction, qu'il ne peut les avoir payés. Il n'a jamais eu, de sa vie, cinquante mille francs entre les mains.

—N'aurait-il pas les avoir gagnés dans les différents jeux d'Allemagne? —Et vous croyez à cela? —En fait de jeu, je crois à tout.

—Alors, il ne vous inspire plus aucun soupçon? demanda M. Gourbet.

—Mon Dieu! monsieur le juge, répliqua Vibert, j'ai la mauvaise habitude de me rendre à l'évidence. Quel intérêt, du reste, peut avoir Langlade à raconter qu'il a assassiné un homme?

—Mais il ne nomme pas cet homme. —Sa femme le désigne suffisamment.

—Aucun d'eux ne précise la date du crime. —Chacun la fixe à peu près, répliqua Vibert. M. Gourbet réfléchit encore un instant et dit: —Et ces mots écrits avec le sang de la victime: "Mon assassin s'appelle...", comment les expliquer si Langlade a commis le crime? Maurice Vidal ne pouvait connaître ce forçat.

—Cette objection est des plus sérieuses, je l'avoue, répliqua Vibert; je me la suis déjà faite, et je crois l'avoir résolue. Avant d'aller au bagne, Langlade vivait à Paris et y était fort connu de tous les jeunes gens d'un certain monde. On ne lui serrait pas la main, bien entendu, on se serait bien gardé de le saluer, on ne lui parlait même pas, car il a toujours été horriblement commun; mais on le lognait et on s'informait de son nom, lorsqu'il arrivait dans quelque lieu public en compagnie de Soleil-Couchant. Comment n'aurait-il pas attiré les regards? L'un côté, une espèce de colosse; de l'autre une femme splendide, au regard effronté, aux cheveux d'une couleur étrange. Langlade est ainsi, pendant un instant, une sorte de célébrité, et je me souviens qu'un soir de représentation dans un théâtre des boulevards, un titi l'interpella de la sorte: "Ohé! Langlade où qu'est ta femme?" Il n'est donc pas étonnant, monsieur, dit Vibert en terminant, que Maurice Vidal ait reconnu son assassin et ait voulu le désigner à la justice.

—Oui, répondit le juge d'instruction, votre explication est naturelle.

—Du reste, ajouta Vibert, il est facile de résumer toute cette affaire en deux mots. Y a-t-il eu une autre personne assassinée, dans la rue de la Paix, au mois de novembre dernier? Non, vous le sachiez, monsieur; tout le monde le sait. Donc Langlade est coupable. Savari est innocent, je ne crois pas qu'il y ait moyen de sortir de là.

—Je ne dis pas le contraire, répondit M. Gourbet; mais nous n'avons écrit si longtemps, qu'il est bien permis d'hésiter encore.

—Vous n'hésitez plus, monsieur, quand vous aurez interrogé Langlade et sa femme; sa femme surtout, car il est possible que Langlade refuse de répondre à vos questions.

—Pourquoi? —Parce qu'il n'a pas le caractère toujours commode. Vous pourriez vous en convaincre! Ah! Savari vous eût donné mille de mal. J'aurais beaucoup désiré qu'il fût le coupable pour vous, monsieur, pour M. le procureur impérial, pour messieurs de la cour, et pour moi, ajouta-t-il plus bas, en soupirant.

—Allons, dit le juge d'instruction, qui se leva afin d'indiquer à Vibert qu'il était temps de se retirer, vous ne voulez décidément pas vous consoler de vous être trompé sur le compte de Savari.

—Je l'avoue, monsieur, je ne m'en consolerais jamais, ce sera le malheur de toute ma vie. Il salua et sortit.

XI

Que sont devenus Julia Vidal et Albert Savari, depuis que les exigences de notre récit nous ont obligés à les perdre de vue? Le lendemain du dîner au café Anglais, Savari s'était rendu, vers les trois heures de l'après-midi, rue de Grammont.

—Madame est malade, lui avait dit Marietta,

elle ne peut recevoir monsieur.

Après avoir inutilement insisté pour être introduit auprès de Mme Vidal, Savari s'était empressé de courir à l'hôtel des Princes. Il voulait au moins s'entretenir de Julia, puisqu'il ne pouvait la voir.

Il se trouvait, en effet, dans la chambre de Rubini, lorsqu'à ce jour si communicatif, si gracieux, si bon vivant, était devenu, depuis la veille, éternellement froid et compassé. Au lieu de répondre, comme d'habitude par de longues phrases filandreuses, aux moindres questions, il ne parlait plus que par monosyllabes et restait entièrement muet lorsqu'on l'interrogeait sur l'indisposition de sa parente.

Nous savons dans quelles dispositions d'esprit se trouvait en ce moment Vibert et nous ne nous étonnerons pas de ce brusque changement dans ses manières. Mais Savari, qui n'était pas initié, comme nous l'avons été, aux souffrances de son ancien compagnon, s'étonna et s'alarma. Il chercha en même temps les causes qui pouvaient motiver la conduite du comte et il crut les avoir trouvées. "Le délai de quinze jours qu'il m'a donné pour m'acquitter de ma dette de jeu, se dit-il, est épuisé depuis longtemps; il trouve sans doute que j'en prends trop à mon aise; la froideur qu'il me témoigne est un reproche indirect et une mise en demeure d'avoir à songer à lui." Dès que cette idée lui vint, Savari n'eut plus qu'une préoccupation: s'acquitter le plus vite possible avec le comte de Rubini, qui pouvait user de son influence pour le tenir éloigné de madame Vidal.

Cependant il n'avait pas les quatorze mille francs dus, et personne, parmi ses connaissances, ne paraissait disposé à les lui prêter. Deux mois plutôt, il n'eût pas hésité; il eût joué. Le jeu n'avait-il pas toujours été pour lui une sorte de carrière, sa seule carrière même? "J'ai besoin de cent louis, se disait-il, je ne les ai pas, où j'ouïs-tu ce soir?" Aujourd'hui, il hésitait. Ce n'était pas sa dernière perte qui l'intimidait: il

croyait, au contraire, que la reine lui était revenue. Mais il subissait les conséquences d'une sorte de transformation, qui, peu à peu, s'était produite en lui à son insu. Depuis qu'il aimait Julia, la vie lui apparaissait sous un nouvel aspect, il se plaçait à un point de vue plus sérieux pour juger certaines choses, il était plus sévère vis à vis de lui-même, il commençait à comprendre ces mots d'honorabilité et de délicatesse, au sujet desquels il n'avait eu jusqu'alors que des idées assez vagues. Il se disait enfin qu'il est peut-être triste de demander toujours au jeu ce que le travail seul devrait donner.

Il est certain que, dans ces dispositions d'esprit, il eût découvert un moyen honorable et honnête de gagner quatorze mille francs en peu de temps, il n'aurait pas hésité à l'employer. Malheureusement, ces moyens-là sont rares; Savari, après quelques nouvelles hésitations et avec une grande répugnance, empressons nous de le dire à sa louange, se vit réduit, certain soir, à se rendre chez Pélagie d'Ermoût.

"Elle ne se fait jamais prier, se dit-il, pour organiser une partie. Peut-être même



Vente à bon marché de Marchandises Sèches au Dominion House!
GUAY & ROBITAILLE, Rue Buade, Marché de la Haute-Ville.

IMMENSE VENTE DE MARCHANDISES SECHES CHEZ LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS DE \$150,000.

Cent Cinquante Mille Piastres de Marchandises pour être Vendues sans Réserve.

P. S. NOUS APPELONS RESPECTUEUSEMENT L'ATTENTION DU PUBLIC SUR NOTRE FONDS DE MARCHANDISES, Composé D'EFFETS DE PREMIERE CLASSE

ACHETES EN Angleterre, en France, et en Allemagne. L'ASSORTIMENT EST COMPLET DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.

Le Magasin sera fermé durant la VENTE A BON MARCHÉ chaque jour à SIX heures.

Les Marchands et les Institutions de Charité feront bien de venir voir nos Marchandises et les prix auxquels elles sont marquées.

La vente commencera à 9 heures Lundi, le 18 Octobre.

LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE.

P. S.—On pourra voir dans des circulaires une énumération des Marchandises des différents départements et leurs prix.

PAS DE DECEPTION. VENTE A BON MARCHÉ AU COMPTANT. BERNARD & HEMOND, Commencent à Vendre, Aujourd'hui,

REDUCTION VERITABLE POUR ARGENT COMPTANT. BERNARD & HEMOND, Mettront en regard leurs prix avec ceux des autres maisons de Commerce qui ont publié des annonces.

Desirent appeler l'attention des Maitres et Maitresses de Maisons sur cette VENTE A BON MARCHÉ.

BERNARD & HEMOND, Offrent les Marchés les plus avantageux de la Saison. Leurs effets et leurs prix sont énumérés dans des Circulaires.

IL N'Y A QU'UN SEUL PRIX. No. 4, rue St. Jean, Haute-Ville, Québec. Québec, 18 oct. 1869.

NOUVELLEMENT REÇUS. LIBRAIRIE NOUVELLE. ALPHONSE DOUTRE & Cie., COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

LIVRES DE DROIT TRAITANT sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International. Livres de Médecine. LITTÉRATURE. MUSIQUE. INSTRUMENTS DE MÉDECINE. GRAVURES. COSTUME DE COUR. BLANCS.

VENANT D'ÊTRE REÇU. LEGGO & Cie., Electrotypes, Stérotypes, Gravures, Photo-Lithographies, Photographes, Imprimeurs en Général, à l'aide d'une Presse à Vapeur.

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH.

A VENDRE. FLEUR Double Extra Superfine, Fancy, Sup. No. 1 et 2, Fine, Middlings, Farine en poche, etc., etc.

LA MAISON PH. BRUNET, HORLOGER-SPECIALISTE. VIENT de recevoir un assortiment considérable et choisi d'HORLOGES ET PENDULES de toutes formes et de toutes dimensions.

LA MAISON PH. BRUNET a reçu ces jours derniers un choix superbe de Montres en Or et en Argent.

Une collection splendide d'articles de Bijouterie d'une grande richesse et du plus haut goût, tels que: Pendants, Anneaux de toutes formes, Bracelets, Épinglettes de Dames et de Messieurs Jones, Bagues, etc., fabriqués dans le dernier goût.

Le tout à Vendre à des Prix peu Coûteux. M. PINSONNEAULT sollicite une visite. Québec, 12 oct. 1869.

HUITRES FRAICHES. G. L. PINSONNEAULT, MARCHAND-ÉPICIER, No. 8, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN.

INFORME le public qu'il recevra demain par la City of Québec une cargaison d'Huitres de l'Île du Prince-Édouard, Malpeque, de première qualité, et que chaque semaine il en recevra ainsi un nouvel approvisionnement.

Il les vendra au quart ou au cent à des prix très modérés. M. PINSONNEAULT est bien connu à Québec dans cette branche de commerce qu'il exerce depuis plusieurs années, et il espère que tous les gourmets s'empresseront de lui accorder leur patronage. Québec, 24 sept. 1869.

LE soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION des articles suivants qui vendent GROS ET EN DÉTAIL. A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Drap de Moscou, Drap de Castor, Drap de Pilote, Drap fin, Drap Union, Tweed Union, Tweed Canadian, Tweed Anglais, Tweed Écossais.

Imitation de Mouton, Imitation de Mouton de Russie. Un magnifique assortiment de Mérinos noir et de diverses couleurs se recommande d'une manière toute spéciale aux acheteurs.

Cobourg et Alpacas, Cotons et shirtings. DE L'IMPORTATION DU PRINTEMPS, UN LOT DE COTON BLANC CROISÉE A 7/16, VALANT 1/16. I. FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH, ST. ROCH. Québec, 2 oct. 1869.

Mlle. F. LANGEVIN, MODISTE, No. 16, RUE ST. JEAN, (en dehors de la porte).

Mlle. LANGEVIN ayant reçu toutes ses dernières modes, invite respectueusement ses pratiques et les Dames en général, à visiter son établissement, où elle est prête à exécuter avec ponctualité tout ordre qui lui sera confié, en fait de Robes, Mantilles, Blouses, etc.

Mlle. L. a toujours un assortiment complet des dernières Modes Américaines et Européennes. Québec, 11 oct. 1869.—im. 3/4

"THE CANADIAN ILLUSTRATED NEWS," JOURNAL HEBDOMADAIRE des événements et courants. Journal Littéraire, Scientifique, Artistique, Agricole, Mécanique, Fantaisiste et Amusant.

Publié tous les SAMEDIS, à Montréal, Canada, par Gno. E. DESBARATS. Souscription, payée l'avance, \$4.00 par année. (Y compris le Postage). Par Numéro, 10 cents.

AUX CLUBS: Chaque Club de cinq souscripteurs en envoyant une somme de \$20, aura droit à six copies pour une année.

Envois d'argent, par Ordre du Bureau de Poste, ou par lettres enregistrées, aux risques de l'Éditeur. Annonces reçues, en nombre limité, à 15 cents la ligne et payables d'avance. Québec, 18 oct. 1869.—2m. 1/2 p.

AVIS. ASSEMBLÉE LEGISLATIVE. Québec, 27 oct. 1869.

Il est donné avis, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée le ou avant le quatorzième jour du mois de décembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 28 oct. 1869.—1 p.

A VENDRE. UN INSTRUMENT DE PHOTOGRAPHE, neuf, avec appareil complet. Il appartient à la société HUOT & DROLET. Cet instrument est en très bon ordre.

S'adresser à F. X. HUOT, Marché Jacques-Cartier, St. Roch. Québec, 25 oct. 1869.—1/2 p.

TRAVERSE DU GRAND TRONC. A PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur St. George fera la traverse du fleuve, jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LAURENCE QUÉBEC. 7.40 A. M.—Train Mixte pour Richmond et les stations intermédiaires. 8.30—Train de la malle pour la Rivière-du-Loup.

10.30—Train mixte pour la Rivière-du-Loup, les mardi, jeudi et samedi. 3.00—Train mixte de la Rivière-du-Loup, les lundis, mercredis et vendredis.

6.30—Train de la malle pour la Rivière-du-Loup. 7.45—Train mixte de Richmond et des stations intermédiaires. Voyages intermédiaires pour fret. A. GABOURY, Secrétaire, Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 6 nov. 1869.

POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Nourriture Essentielle Concentrée. PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN.

APPROUVÉE et hautement recommandée par un grand nombre des premiers Médecins et Professeurs de l'Université McGill.

Cette nourriture essentielle concentrée, est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante et la plus fortifiante de toutes les préparations semblables qui se vendent; ne causant ni acidité, ni flatuosité, pour les enfants en bas âge, elle remplace parfaitement le lait de la mère.

Extrait d'un des nombreux Certificats. Dr. ROBERT CHAM, Médecin à l'Hôpital-Général de Montréal, Professeur à l'Université McGill, dit: J'ai fait des essais avec l'échantillon de votre "Nourriture Essentielle Concentrée," que vous m'avez donné dans ce but, et j'ai beaucoup de plaisir à en attester ses qualités excellentes.

Elle semble combiner les bonnes qualités de la Nourriture de Baron Liebig et du Docteur Bixby et d'être en grande partie libre des défauts de ces deux préparations. J'ai trouvé qu'on la prend avec beaucoup de facilité et qu'elle s'assimile par les enfants en bas âge, et les malades. Quant à ses qualités nutritives, elles sont incontestables.

A vendre par tous les pharmaciens, chez lesquels on peut obtenir aussi des circulaires. CHARLES MARTIN, Seul Propriétaire, No. 80, Grande Rue St. Jacques, Montréal. Québec, 6 juillet 1869.

Le Jubilé du Concile de l'Immaculée-Conception. INSTRUCTIONS, Prières Spéciales et Pleux Exercices à l'usage de tous les fidèles, publié avec autorisation ecclésiastique.

PRIS, 7/16. A vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 3 nov. 1869.

A VENDRE. LE CATECHISME DU CONCILE à l'usage des Enfants et des grandes personnes par un Docteur en droit canonique. PRIS, 10 cents. Chez GARANT & TRUDEL, Québec, 3 nov. 1869.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTRÉAL. LIVRES NOUVEAUX.

LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. l'abbé Drioux, 15 vols., 8 in. jol. re. liure, \$30.00.

LE MEME OUVRAGE tout en français, 8 vols., 8 in. relié, \$15.00. LA THÉOLOGIE AFFECTIVE ou St. Thomas, en méditation, par L. Bail, 5 vols., 8 in., \$6.50. THÉOLOGIE DU CATECHISTE, doctrine et vie chrétienne par M. l'abbé Leclercq, 2 vols., 12 in. relié, \$2.25.

LA VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST MÉDITÉE pour tous les jours de l'année et appliquée à l'Etat religieux, 2 vols., 12 in., \$2.25. COURS DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION le plus complet, le plus suivi et le plus neuf sous tous les rapports, etc., par M. l'abbé Rua, 3 vols., 12 in., \$3.50.

CONSOLATIONS par le R. P. Al. Lefebvre, 1 vol. 12 in., relié, \$1.00. LES CONSEILS DE LA SAGESSE ou recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, 1 vol. 12 in., relié, 75 cts.

ŒUVRES PASTORALES DE MONSIEUR GUIBERT, Archevêque de Tours, 2 vols., 8 in. relié, \$2.75. LA LYRE ANGIÉRIQUE, Cantiques nouveaux offerts aux maisons d'éducation, paroles du R. P. Justin, Et chœur Musique et accompagnement de M. Nicolas Bousquet, 1 vol., 8 in., relié, \$3.75.

A vendre chez FABRE & GRAVEL, No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 23 juin 1869.

CHANVRE. CHANVRE, en Sacs. WILLIAM POSTON, Québec, 22 sept. 1869.

A VENDRE. MAGNIFIQUE TERRAIN, situé au Faubourg St. Jean, rue St. Jean, contenant quarante arpents, sur cent dix pieds de profondeur, entouré de murs, avec une belle fontaine, un puits, Hangar, Ecurie, etc., etc., et un beau plan de l'assise cadastrale.

H. BOLDUC, Notaire. Québec, 15 oct. 1869.—1 m.

CORPORATION DE QUÉBEC. BUREAU DES REVISEURS.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 nov. 1869.

Le PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Réviseurs, établi par la 2ème section de la 11e section de l'Acte d'Incorporation de la Ville de Québec, 29 Viet. Chap. 27, s'assemble le vingt-neuvième jour de novembre courant, à l'Hôtel-de-Ville, pour en considération les listes des Electeurs et en vue de la révision des listes des Electeurs et en vue de la révision des listes des Electeurs et en vue de la révision des listes des Electeurs.

Le Bureau des Réviseurs commencera par le quartier Champlain et continuera par les quartiers St. Pierre, St. Louis, du Palais, Montcalm, St. Jacques-Cartier et St. Roch. Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 2 oct. 1869.—14f.

CORPORATION DE QUÉBEC. ÉLECTIONS MUNICIPALES.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 nov. 1869.

Le PUBLIC est par le présent donné touchant la prochaine élection municipale, que la loi exige que tout électeur ayant les qualités voulues pour voter pour les candidats à la charge de maire dans un quartier seulement, et si son nom n'est pas inscrit sur plusieurs listes d'électeurs, il doit voter dans le quartier dans lequel il réside en vertu de ses qualités voulues, si non, ou s'il réside en dehors des limites de la cité, il doit déclarer par écrit sous son nom, au moins un mois avant l'élection, telle déclaration étant adressée au greffier de la cité, dans lequel des quartiers où il a les qualités voulues, il entend voter pour tel candidat, à défaut de quoi il est privé du droit de voter à l'élection de la mairie.

L'élection commencera le 15 de décembre prochain. L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 2 nov. 1869.—14f.

HUITRES, HUITRES. ED. CLARK, MARCHAND-ÉPICIER, RUE DU PONT.

PRÉSENT la liberté d'annoncer au public que l'Établissement de son établissement des Huitres qu'il vendra en gros et en détail, —AT— POMMES de premier choix. ED. CLARK, Rue du Pont. Québec, 8 oct. 1869.

AVIS. Il sera fait application à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec pour l'Incorporation d'une compagnie dans le but de construire un Chemin à Lignes de Bois à partir d'un point sur la ligne du Grand Tronc en passant par les Townships de Leeds, Inverness, Irlande et Halifax.

Québec, 16 oct. 1869.—2m.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOIS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de réduire les arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes avisées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec"), elles sont requises d'insérer dans le "Gazette officielle de Québec" un avis public, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le second de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premiers semaines" de la session. BOUCHER de BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 24 août 1869.—1/2 p.

Manufacture Canadienne de Bouteilles de Liège. Bouteilles de Liège pour Bouteilles de Drogueries, pour Bouteilles de Bière, Vin, Gin, Eau-de-Vie, Bière de Gengembre, Soda Water, etc. Les propriétaires ayant fait de grandes améliorations à leur Manufacture sont prêts à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien leur confier.

Le soussigné est le seul à Québec qui ait le droit de vendre en gros les articles de la manufacture. L. N. ALLAIRE, No. 7, rue St. Pierre. Québec, 5 nov. 1869.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees.

Table with columns for destination (e.g., Ontario, Québec, Malles Locales, Baie des Chaleurs, États-Unis, Indes Occidentales) and departure times.

GRANDE BRÉTAGNE. Par la ligne canadienne, vendredi (c). 7.00. Par la ligne Cunard, voie de New-York, samedi. 6.00. Par la ligne de Brème, si elle est ainsi adressée, voie de New-York, lundi. 6.00.

LES LETTRES ENREGISTRÉES doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque maille.

LES BOITES aux lettres sur la rue seront visitées deux fois par jour à 7.45 h. a. m. et à 5.30 h. p. m.

Québec, 17 juin 1869.

M. G. SEIFERT. UN NOUVEL ASSORTIMENT. LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOGNONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE.

HOTEL DU GOUVERNEMENT. OTTAWA, Mardi, 28 Septembre 1869.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

REGLEMENTS. 1er. Avec toute demande de permis pour manufacter en Entrepôt, devra être soumise une spécification de tous les articles qui seront mesurés.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre.

MACHINES À COUDRE DE PREMIÈRE CLASSE.

MACHINES À COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, différentes grandeurs.

MACHINES À COUDRE DE SINGER No. 2. MACHINES DE HOWE, A. B. C.

MACHINES À COUDRE FLORENCE, action réversible, différentes grandeurs.

MOULINS À NAVETTE, prix \$30.00. NOUVELLE MACHINE À COUDRE elliptique à l'usage des Familles, Prix, 23.00.

MOULINS À COUDRE BUTTON-HOLE. MOULINS À FIL CIRÉ, A. B. C.

MOULINS À CHAUSSURES. FOURNITURES DE MOULINS À COUDRE.

ETATS-UNIS. Boston et New-York, etc. 6.00.



CORPORATION DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'un acte pour amender les divers actes d'incorporation de la Cité de Québec, et ce pour les fins suivantes.

1. Pour faire certains changements ou alterations dans les franchises et la représentation de divers quartiers, dans le Conseil de la Cité de Québec; pour imposer une taxe sur le revenu (taxe de la Cité); pour obliger les Marchands, Négociants, et toutes autres personnes faisant aucun commerce, négocier ou admettre quelconque, individuellement ou comme associés, à payer un taux spécifique ou prendre licence; pour créer un fonds consolidé portant le nom de fonds consolidé de la Cité de Québec, jusqu'au montant de un million cinq cent mille piastres pour payer une partie de la dette de la Cité devenant due, le dit fonds (stock) consolidé devant être non rachetable, et devant être engagé en actions de pas moins de cent piastres chaque; pour étendre les dispositions du Code de Procédure Civile du Bas-Canada aux sommations émises en matières civiles de la Cour du Recorder, pour rendre les propriétaires ou possesseurs de propriétés immobilières dans la Cité de Québec seuls responsables envers la Corporation pour toutes taxes, cotisations, ou taxes d'eau, en leur donnant leurs recours contre les locataires dans certains cas; et enfin généralement pour obtenir de nouveau et plus amples pouvoirs pour la dite Corporation.

LES AIRS SUÉDOIS. 1. Jennesse, 2. Les Laves, 3. Le Bal, Chantés par Mlle. Christine Nilsson, A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique et de Pianos.

HOTEL DU CANADA. M. HONRÉ JEAN, de Cacoma, propriétaire de la maison connue sous le nom de JEAN'S HOTEL, informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de s'installer à l'HOTEL DU CANADA à Montréal, où il promet à tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de le patronner tout le confort possible; sa table sera bien fournie et le service prospère et poliment fait; ses liqueurs et cigares seront toujours de première qualité.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. Splendide occasion d'acheter à Bon Marché MARCHANDISES SÈCHES PREMIER CHOIX.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL.

CONFECTIONNERIE DES CEINTURES ET COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURS pour Chaux de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

BOTTES et CLAUQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE.

AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. A ceux qui possèdent des Instruments brisés ou en mauvais ordre, et au public en général.

M. ROCH LYONNAIS, Réparateur d'Instrument de Musique. COIN DES RUES GRANT ET ST. JOSEPH.

NOUVELLE MUSIQUE. GALOP de la Saison, par W. C. Lamont, Maître de la Bande du 68e Régiment de S. M.

HOTEL DU CANADA. M. HONRÉ JEAN, de Cacoma, propriétaire de la maison connue sous le nom de JEAN'S HOTEL, informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de s'installer à l'HOTEL DU CANADA à Montréal, où il promet à tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de le patronner tout le confort possible; sa table sera bien fournie et le service prospère et poliment fait; ses liqueurs et cigares seront toujours de première qualité.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. Splendide occasion d'acheter à Bon Marché MARCHANDISES SÈCHES PREMIER CHOIX.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL.

CONFECTIONNERIE DES CEINTURES ET COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURS pour Chaux de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

BOTTES et CLAUQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE.

AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ!! ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE

No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH. No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET. MONTMINY & BRUNET ont décidé d'offrir tout leur fonds de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

Les acheteurs trouveront à leur établissement les effets suivants: 1 grand lot de Wincoy de Gd. la verge et plus, Flanelle rouge 11d. et plus, Flanelle blanche 1s. 6d. valant 2s. 3d.

Un grand lot d'Effets à Robes telles que: Drap Impérial, Crêpe du Japon, Alpaca, Mohair, Cotonnade, Drap de Castor, Drap fin, Casimir noir, Tweed superin, etc., etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS.

Le sousigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continuera, comme par le passé, à PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de:

Diognes fraîches, Médicines patentes, Françaises et Anglaises, Boies de Teinture et tous autres articles pour teindre, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de fantaisie, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de corne.

ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE. Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie — AUSSI —

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes longues orange, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Citrouilles, Crocus fins, Cornichons, Céleri blanc, Bile-Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Poireaux Anglais, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Haricots verts, Haricots blancs, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux écha, Choux d'hiver, Choux St. Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves ramesuses, Laitue blanche pommée, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Allemagne, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Sariette, Saussure, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Le sousigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médécins et du public de Lévis et des paroisses environnantes.

Toutes prescriptions de Médécins et ordres de Médécins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompte attention. Conditions — Aux mêmes prix de Québec et argent comptant.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, HOMŒOPATHIE. No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien, No. 9, Rue St. Jean, (en dehors).

ELZARDERY, AVOCAT. No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. AMANDES. AMANDES fraîches en Quarts. A vendre par WILLIAM POSTON.

ALFRED GÉROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud.

maximium. Voilà où j'en suis, mon cher ami... Quant à partir pour Bade ou pour Hambourg, afin de tenter la fortune, Savari n'y songea pas. Il ne se sentait pas le courage de mettre cent ou deux cent lieues entre Julia et lui. Puisse vingt-cinq louis auraient à peine suffi au voyage. Résigné, puisqu'il ne pouvait faire autrement, à rester le débiteur du compte, il crut cependant devoir lui parler de sa dette et s'excuser du retard qu'il apportait à la régler. Vibert, de plus en plus morose, refusa de le recevoir. Savari était vraiment désespéré; il ne savait que devenir. Les deux seules personnes avec lesquelles il passait sa vie depuis deux mois lui manquaient à la fois, sans qu'il sût même pour quel motif on s'éloignait de lui. Julia avait choisi, pour fermer sa porte, le lendemain du jour où il lui avait déclaré son amour. Cependant, elle l'avait écouté en silence, elle l'avait presque encouragé à parler; sans l'entrée impromptue de Vibert, peut-être allait-elle lui répondre. Et elle se séparait de lui brusquement, sans s'expliquer, au moment où il commençait à espérer. Comme une âme en peine, il parcourait Paris dans tous les sens, passait de préférence à tous propos, rue de Grammont. Un jour où suivant son habitude, il levait les yeux dans la direction des croisées de madame Vidal, il l'aperçut derrière ses rideaux. Alors il perdit la tête, toutes ses témérités d'autrefois lui revinrent. Il traversa la rue en courant, gravit deux étages, repoussa Marietta qui voulait le retenir, entra dans le salon et se trouva en face de Julia. On était alors au lendemain de l'arrestation de Langlade et de la visite de Vibert au juge d'instruction.

— Tu ne lis donc pas les journaux? — Les journaux! Que m'auraient-ils appris sur ton compte? — Que la police a fait une descente chez moi la semaine passée, répondit Pélagie. — Ah bah! — C'est comme je le dis. — Mais à quel propos? Faisais-tu, sans nous prévenir, de la fausse monnaie? — Je donnais à jouer. — Diable! Et ces messieurs de la police sont arrivés? — Juste au milieu d'un magnifique baccarat; il y avait sur la table plus de dix mille francs en or et en billets. — Il était de bonne heure alors, dit Savari, j'eusse n'aurait encore étonné l'argent. — Malheureusement; aussi l'a-t-on saisi. — C'est de l'indécence. — Si l'on ne s'était contenté que de saisir l'argent! répliqua madame d'Ermont. D'abord, on a forcé toutes les personnes qui étaient chez moi à décliner leurs noms, prénoms et qualités. — Quant aux qualités, fit observer Savari, cela n'a pas dû être long. — Je te conseille de plaisanter. Tu ne sais pas qu'on a saisi mes meubles? — C'est à ton aise! s'écria Savari sans s'attendre et en regardant autour de lui. Je me disais: Voilà un mobilier nouveau. — C'est un mobilier d'occasion que j'ai été obligé d'acheter hier. — Comment! reprit Savari, on avait le droit de saisir tes meubles? — Mon Dieu! oui, le code est précis à cet égard, répondit Pélagie en souriant. Mon avocat m'a même fait lire l'article qui me concerne, article 410 du Code pénal. Je le sais presque par cœur: "Seront confisqués tous les fonds qui seront exposés au jeu, les meubles et les effets mobiliers dont les lieux seront garnis ou décorés.

— En vérité, fit Savari en essayant de prendre un air affligé, la loi ne respecte pas les choses les plus saintes. — Et encore, si c'était tout, reprit madame d'Ermont. — Comment, ce n'est pas tout? — Autre paragraphe. Je le sais encore mieux, fit-elle en posant un profond soupir: "Toute personne qui aura tenu une maison de jeu de hasard sera punie d'un emprisonnement de deux mois au moins et de six mois au plus et d'une amende de cent francs à six mille francs." — Tu ne tenais pas une maison de jeu, fit observer Savari. — On est réputé tenir une maison de jeu, m'a dit mon avocat, lorsqu'il peut être établi qu'on donne à jouer, même chez soi, d'une façon régulière. — Dans le but de faire une spéculation; tu n'en faisais pas. — Ils considèrent la cagnotte qu'on avait organisée au non profit comme une spéculation. — C'est à mettre bien de la mauvaise volonté, fit observer Savari. — Dis plutôt que l'injustice est flagrante, répliqua Pélagie; n'était-il pas naturel que chacun de vous contribuât à mes dépenses? — Évidemment. — La bougie coûte cher et vous en usiez beaucoup. — Pour cinq à six francs tous les soirs, se dit Savari, et sa cagnotte lui rapportait au moins de trois à quatre cents francs. Excellente amie, comme je m'apitoie sur ton sort!

— Enfin! reprit madame d'Ermont, je t'appréhendais, mon petit Albert, que j'ai le plaisir de passer en police correctionnelle dans huit jours. Si je ne suis pas en prison pour le moment, c'est que des amis influents ont demandé qu'on me fit grâce de la prévention. Mais je serai évidemment condamné, peut-être au

— Je dis que c'est désolant. — C'est navrant, fit Pélagie, qui porta son mouchoir à ses yeux. Savari trouva inutile de remarquer cet attendrissement et reprit: — Comment la police s'est-elle avisée de venir chez toi? Il faut que tu aies été trahie. — Certainement; mais je ne sais pas le nom du traître. — Tu ne recevais que des habitués, des amis? — Dans ces derniers temps, surtout, aucun étranger ne m'a été présenté. Il n'y a que cet Italien avec qui tu es venue, tu sais? — Le comte de Rubini? — Oui, c'est cela. — Oh! ce n'est pas lui qui aurait songé à te dénoncer, il a trop gagné d'argent chez toi. Ces idées ne peuvent venir qu'à des joueurs qui ont beaucoup perdu et qui veulent se venger. D'ailleurs, je connais beaucoup le comte de Rubini. C'est un original, mais un très-galant homme. — Alors, dit Pélagie, j'aurais été vendue par une de ces dames. — Probablement la cagnotte aura excité quelque petite jalousie féminine; de là une plainte anonyme à la Préfecture. C'est tout ce qu'on peut supposer; à moins, ajouta-t-il en souriant, qu'il ne se soit glissé des agents de police parmi nous. — Après s'être encore attendri quelque temps sur le sort de Pélagie d'Ermont, Savari s'empressa de la quitter. Du moment qu'elle ne donnait plus à jouer, elle lui devenait inutile. Les vingt-cinq louis de Savari continuaient à rester solitaires. Il ne connaissait aucune autre maison ressemblant à celle de Pélagie; et du reste, lorsque la police descend dans l'une de ces maisons, toutes celles du même genre ont soin de se tenir hermétiquement fermées pendant quelque temps. C'est élémentaire.

— Si vous aviez résolu de m'éloigner aussi vite, pourquoi m'avez-vous reçu? pourquoi m'avez-vous fait un bon accueil?... Ne vous apercevez-vous pas que je m'éprenais peu à peu de vous. Ne lisez-vous pas dans mes yeux que je

malgré ses ordres. Mais il ne lui laissa pas le temps de parler; et l'obligeant à l'écouter, il lui dit tout ce que peut dicter la passion la plus exaltée et la plus désordonnée. — Je ne vis que par vous et pour vous, s'écria-t-il; sans vous, l'existence m'est devenue odieuse... J'ai manqué ma vie, je suis un être inutile, vicieux, corrompu, je me fais horreur à moi-même... Ayez pitié de moi, vous pouvez me régénérer; un de vos regards me rendrait meilleur, une bonne parole, un sourire, un encouragement, et j'acquiescerai toutes les vertus que je n'ai pas... Une semaine passée sans vous voir, mais c'est un siècle, madame, c'est un siècle!... Si vous saviez tout ce que j'ai souffert pendant ce temps! Au moment où je vous ai aperçue derrière vos rideaux, mes forces, mon courage m'abandonnaient. Je crois que j'allais prendre un violent parti... Oui, c'est si difficile de vivre quand on est malheureux, si facile de se tuer!... J'étais bien pâle, n'est-ce pas? J'ai dû vous faire pitié!... Mais vous ne m'écoutez pas, vous êtes distraite, lorsque je vous cris ma douleur, lorsque je vous livre mon cœur tout entier. Écoutez-moi, madame, de grâce, écoutez-moi! C'est sérieux, je vous assure. Quel intérêt aurais-je à vous tromper? Je vous jure que c'est sérieux, je souffre, je souffre beaucoup... Un homme qui souffre, qui pleure comme je pleure en ce moment, mérite qu'on le prenne en pitié! Il s'arrêta, ses larmes le suffoquaient. Julia était étonnée de ce langage, entièrement nouveau pour elle. Son mari lui avait parlé le langage de l'amour; mais celui de la passion, elle l'entendait pour la première fois. Savari reprit: — Si vous aviez résolu de m'éloigner aussi vite, pourquoi m'avez-vous reçu? pourquoi m'avez-vous fait un bon accueil?... Ne vous apercevez-vous pas que je m'éprenais peu à peu de vous. Ne lisez-vous pas dans mes yeux que je

(A continuer.)